



CHIFFRES CLÉS

BASSIN DE LA FLÈCHE

SITUATION AU 31/12/2015



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	déc 2015	Poids	Evolution / décembre 2014	Cumul de janvier 2015 à décembre 2015	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	4 067		4,1%			
- dont moins de 25 ans	727	17,9%	3,7%			
- dont 50 ans et plus	1 172	28,8%	8,7%			
- dont Femmes	1 909	46,9%	4,4%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	1 820	44,8%	7,8%			
- dont Obligations d'emplois	466	11,5%	9,9%			
- dont Indemnisés	2 072	50,9%	8,0%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	872	21,4%	14,7%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 073		1,8%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 120		9,4%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	7 260		5,3%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	495		1,2%	6 379	1,6%	
- dont licenciements économiques	7	1,4%	-30,0%	138	2,2%	62,4%
- dont autres licenciements	37	7,5%		444	7,0%	2,5%
- dont fin de contrat	128	25,9%	-4,5%	1 606	25,2%	-1,5%
- dont fin de mission	50	10,1%	-2,0%	475	7,4%	3,5%
- dont 1ère entrée sur le marché	19	3,8%	111,1%	298	4,7%	-10,0%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	125		15,7%	1 673	-10,1%	
- dont OEE durables	49	39,2%	-23,4%	697	41,7%	4,7%
- dont Intérim	30	24,0%	114,3%	260	15,5%	9,7%
- dont Industrie	20	16,0%	-13,0%	207	12,4%	-17,5%
- dont BTP	8	6,4%	60,0%	67	4,0%	31,4%
- dont Tertiaire	95	76,0%	20,3%	1 128	67,4%	4,3%
Indemnisation	4 179		4,0%			
- dont BFM Assurance Chômage	3 543	84,8%	5,2%			
- dont BFM Solidarité Etat	636	15,2%	-2,5%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondant à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).